



# La maturité professionnelle post-CFC en 2012-2013

## Public-cible

La maturité professionnelle post-CFC s'adresse aux titulaires d'un CFC obtenu après une formation professionnelle de 3 ou 4 ans qui désirent approfondir leur culture générale et s'orienter vers une formation tertiaire en Haute Ecole Spécialisée (HES).

## Accès aux Hautes écoles spécialisées (HES)

Les Hautes écoles spécialisées assurent une formation professionnelle supérieure dans les domaines de la construction et de l'environnement, de la chimie et des sciences de la vie, des technologies de l'information et de la communication, des technologies industrielles, de l'économie et des services, des arts appliqués, de la santé et du social.

Les porteurs d'une maturité professionnelle peuvent intégrer directement la filière d'une HES du domaine de leur CFC. Une expérience pratique préalable d'un an (stage professionnel) peut être exigée si le CFC acquis ne correspond pas à l'orientation de maturité professionnelle choisie.

## Conditions d'admission

De manière générale sont admises de plein droit en Maturité professionnelle post CFC du domaine du CFC les personnes qui remplissent les conditions d'admission dans une filière de maturité à l'issue de la scolarité obligatoire. S'agissant de l'orientation MP post CFC commerciale, les personnes détentrices d'un CFC d'employé de commerce Profil E doivent avoir obtenu un 4,7 de moyenne générale au niveau des notes d'école.

Les personnes ne remplissant pas ces conditions et désireuses de poursuivre leur formation en Maturité Professionnelle après l'obtention d'un CFC sont soumises soit aux tests d'admission en filière maturité pour confirmer leur maîtrise des niveaux de formation exigés en français, en mathématiques, en allemand/italien et en anglais, soit aux tests d'admission en filière maturité professionnelle commerciale post-CFC pour confirmer leur maîtrise des niveaux de formation exigés en français, en gestion, en allemand/italien et en anglais.

Selon les disponibilités et la demande, des préparations aux examens d'admission peuvent être organisées par le canton.

Des dispenses ou des validations d'acquis peuvent être octroyées, sur présentation d'un dossier, en fonction des compétences acquises lors de la formation CFC, d'autres formations suivies ou d'expériences professionnelles avérées.

## Branches d'enseignement

Les **branches fondamentales** sont communes à toutes les maturités professionnelles, quelle que soit l'orientation choisie (français, allemand / italien (si suffisamment d'inscriptions), anglais, mathématiques, histoire - institutions politiques, économie - droit). Les objectifs d'enseignement, les contenus et les modes d'évaluation spécifiques aux différentes disciplines sont décrits dans le Plan d'études cantonal de maturité professionnelle, le PEc MP juin 2006, qui peut être consulté sur le site du DIP<sup>1</sup>. Outre les objectifs communs à toutes les orientations de maturité professionnelle, le PEc MP définit les spécificités de chacune des orientations ainsi que l'approche interdisciplinaire qui caractérise cette offre de formation.

<sup>1</sup> [http://www.ge.ch/formation\\_generale/doc/plan-etudes/maturite\\_professionnelle.pdf](http://www.ge.ch/formation_generale/doc/plan-etudes/maturite_professionnelle.pdf)

Chacune des orientations de la maturité professionnelle possède ses **branches spécifiques** :

<b>Orientation</b>	<b>Branche spécifique</b>
Artisanale	Information - Communication / Comptabilité
Artistique	Création, Culture et Art / Information et Communication
Commerciale	Gestion financière
Santé-social	Sciences sociales (psychologie/sociologie) Sciences naturelles (physique/biologie/chimie)
Sciences naturelles	Chimie, Physique / Biologie, Écologie
Technique	Chimie / Physique

L'étudiant-e choisit une **branche complémentaire** selon ses intérêts personnels ou professionnels. L'enseignement des 80 heures de branche complémentaire se caractérise par des sujets et des méthodes variés.

Enfin, tout-e étudiant-e est amené-e à la rédaction d'un **Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP)**, en lien concret avec la branche complémentaire choisie et réalisé sous la conduite des deux enseignant-e-s de cette option.

## Organisation de la formation

<b>Durée de la formation</b>	La formation peut s'accomplir à plein temps sur une année ou être aménagée sur deux ans.	
<b>Obtention du titre</b>	A l'issue de la formation, le ou la candidat-e est soumis-e aux examens de la maturité professionnelle en français, en allemand ou italien, en anglais, en mathématiques, dans l'une des branches spécifiques à l'orientation et dans l'une des branches histoire, droit, économie politique ou économie d'entreprise.	
<b>Réglementation</b>	Le déroulement de la formation, ainsi que l'obtention du titre de maturité professionnelle post-CFC, sont régis au plan fédéral par l'Ordonnance de maturité professionnelle, OMPr 1998, et au plan cantonal par le règlement de la maturité professionnelle, le C1 10.74.	
<b>Conditions particulières</b>	L'ouverture des cours de maturité professionnelle est assurée en fonction du nombre de candidat-e-s.	
<b>Préinscription/Inscription</b>	Les candidats sont priés de déposer leur dossier jusqu'au 1er février 2012, dernier délai, en utilisant la fiche d'inscription disponible dans le secrétariat des centres d'enseignement professionnels genevois, sur le site du CEC Nicolas-Bouvier ou sur le site du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport <a href="http://www.ge.ch/formationprofessionnelle/maturitéprofessionnelle.asp">http://www.ge.ch/formationprofessionnelle/maturitéprofessionnelle.asp</a> .	
<b>Contacts</b>	Coordinateur cantonal pour la maturité professionnelle, service enseignement & formation, direction générale de l'enseignement postobligatoire	Gilles-Pierre Guenat <a href="mailto:gilles-pierre.guenat@edu.ge.ch">gilles-pierre.guenat@edu.ge.ch</a> 022 546 59 14
	Responsable des maturités professionnelles post-CFC orientations artisanale, artistique, sciences naturelles, santé-social, technique et commerce	Patrick Canellini <a href="mailto:patrick.canellini@edu.ge.ch">patrick.canellini@edu.ge.ch</a> 022 546 22 13

**Séance d'information**  
**15 décembre 2011 à 19h00**  
CEC Nicolas-Bouvier, salle de conférence  
60, rue de Saint-Jean  
1203 Genève

## Répartition des branches et dotation horaire

	Technique	Artisanale	Artistique	Santé-social	Sciences naturelles	Commerciale	Examens MP
<b>Branches fondamentales</b>							
Français	240	240	240	240	240	200	<b>E + O</b>
Allemand / Italien	120	120	120	120	120	160	<b>E + O</b>
Anglais	120	120	120	120	120	160	<b>E + O</b>
Histoire et Institutions politiques	160	160	160	160	160	120	<b>E ou O</b>
Economie politique, économie d'entreprise et droit	120	240	120	120	120	120	
Mathématiques	400	280	200	200	200	200	<b>E</b>
<b>Branches complémentaires</b>	120	120	120	120	120	200	
<b>Branches spécifiques</b>							
Physique	160						<b>E ou O</b> dans l'une des branches spécifiques de l'orientation
Chimie	80						
Création, culture et art			280				
Information et communication		80	120				
Comptabilité		120					
Sciences naturelles				200			
Sciences sociales				200			
Chimie et Physique					240		
Biologie et écologie					160		
Gestion financière						200	
							<b>E = Ecrit</b> <b>O = Oral</b>